

Parcours : Initiation à la transmission à titre gratuit

Niveau : Initiation

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

- Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'identifier les différents interlocuteurs au sein d'une étude notariale ainsi que la spécificité de l'acte authentique.
- Découvrir la transmission d'un bien immobilier à titre gratuit entre vifs
- Découvrir la transmission à cause de mort
- Présenter les pièces nécessaires pour la signature des actes en matière de donations et de succession.

Programme :

Module : L'environnement notarial

- Qu'est-ce qu'un notaire ?
- Quel est le rôle du notaire ?
- Qu'est-ce que l'authenticité ?
- Découverte des différentes fonctions au sein d'une étude et le rôle de chacun

Module : Transmission à titre gratuit entre vifs

- La gratuité
- La donation

- La donation indirecte
- La donation déguisée
- Le don manuel

Module : Transmission à titre gratuit à cause de mort

- L'absence et la disparition
- La succession ab intestat avec l'ordre et le degré
- La succession testamentaire
- La question du rapport et de la réduction

Module : Formalités relatives à la transmission entre vifs et à cause de mort

- Donation simple
- Donation-partage
- Donation entre époux
- Succession légale
- Succession testamentaire

Ce parcours a été mis à jour en juillet 2023

Pré-requis

- Aucun

Modalités d'exécution

Formation e-learning

Suite à votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

Modalités pédagogiques

Type de formation : E-learning

Durée de la formation : 7h

Ce parcours de formation e-learning comprend 4 modules

Page 2 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie

Un support de formation sous forme de synthèse est mis à disposition en téléchargement à la fin de chaque module

Modalités techniques

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 E-learning)

Connexion internet + sortie audio

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que chacun des formateurs dispose des qualités et compétences techniques nécessaires pour mettre à disposition les éléments de contenus de la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Évaluation des compétences :

A l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation:

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.

Page 4 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>